



Denges, le 15 mars 2016

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'Abbaye des Fusiliers de Denges - dimanche 13 mars 2016, à 14h00, à la salle des Jardins, Denges

Ordre du jour :

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 08 mars 2015
3. Rapports
 - a) De l'Abbé-Président
 - b) Du Lieutenant d'Abbé
 - c) Du Trésorier
 - d) De la Commission de vérification des comptes
4. Approbation des rapports selon chiffre 3)
5. Nomination de la commission de gestion
6. Admissions, démissions
7. Nomination des membres honoraires
8. Fixation de la cotisation
9. Présentation de la fête 2016
10. Propositions individuelles et divers

1. Appel

C'est à 14h04 que l'Abbé-Président Grégoire Galland ouvre l'assemblée générale ordinaire, Abbé qui salue particulièrement son homologue de l'Abbaye de Lonay, Luc Giezendanner ainsi que l'artilleur donneur (sic) de l'Abbaye d'Echandens, Jacques Martin.

La liste de présence circule sur les tables; total des membres présents : 57.
Membres excusés selon liste : 34.

Les scrutateurs du jour sont Eladio German et Christian Rossier.

Une minute de silence est observée en mémoire de MM. Fritz Sturm, Armand Dajoz, Jean-Claude Gudit, Gaston Gilliéron (ancien membre du Conseil entre 1974 et 1986), Henri Blanc (ancien membre du Conseil entre 1977 et 2001), Jean-Marc Monod (ancien membre du Conseil entre 1977 et 1998) et Paul Rochat (ancien membre du Conseil entre 1983 et 2005). A l'issue de la minute de silence, Marcel Rossier propose que l'assemblée chante les 2 premières strophes du « Tout simplement » en mémoire de tous ces disparus en général, des 4 derniers nommés en particulier, ce qui a été fait non sans une certaine émotion.

L'Abbé-Président demande à modifier la succession des points de l'ordre du jour : il propose que le point 6 « admissions, démissions » devienne le nouveau point 2, afin de permettre aux nouveaux membres de pouvoir voter et d'être éventuellement élus à la commission de vérification des compte. Cette proposition étant acceptée à l'unanimité, le nouvel ordre du jour se présente comme suit :

1. Appel
2. Admissions, démissions
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 08 mars 2015
4. Rapports
 - e) De l'Abbé-Président
 - f) Du Lieutenant d'Abbé
 - g) Du Trésorier
 - h) De la Commission de vérification des comptes
5. Approbation des rapports selon chiffre 4)
6. Nomination de la commission de gestion
7. Nomination des membres honoraires
8. Fixation de la cotisation
9. Présentation de la fête 2016
10. Propositions individuelles et divers

2. Admissions, démissions

Aucune démission n'étant parvenue au Conseil, l'Abbé-Président propose aux parrains de présenter les candidatures des futurs confrères :

- L'Abbé-Président Grégoire Galland présente son alter ego de l'Abbaye d'Echandens Jacques Perrinjaquet
- Christian Rossier présente Jean-Marie Collé, fraîchement élu municipal à Denges
- Alain Völgyesy présente Christian Légeret, fils de sa nouvelle épouse, auquel il remet ses droits
- Rodrigue Oliveira présente son fils Luc.

Les candidats sont acceptés par applaudissements et sont priés de se rendre auprès du Trésorier pour les démarches administratives.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 08 mars 2015

Le PV ayant été envoyé individuellement à chaque membre avec la convocation à l'Assemblée Générale 2016, sa lecture n'est pas demandée. Aucune demande de correction ou modification n'étant effectuée, le PV est accepté à l'unanimité des membres moins une abstention.

4. Rapports

a) De l'Abbé-Président

Grégoire Galland énumère les différentes représentations et activités effectuées par le Conseil depuis la dernière Assemblée Générale :

- Fête de l'Abbaye de Romanel le 14 juin
- Fête de l'Abbaye de Crissier le 28 juin
- Fête de l'Abbaye de Lonay le 6 juillet
- Fête de l'Abbaye d'Echandens le 16 août, avec réception du cortège le 17
- Fête de l'Abbaye de Crissier le 13 septembre
- Organisation du tir du Giron
- Organisation de la Brisolée, env 80 couverts servis, une baisse notable de la fréquentation par rapport aux années précédentes due probablement à une date mal choisie (match du Lausanne Hockey Club et fête d'Halloween) ; par contre les chataignes valaisannes, à maturité, étaient excellentes. Remerciements particuliers aux membres de la commission « brisolée » pour leur aide
- Organisation de l'assemblée générale du Giron de la Venoge, qui comme le tir de ce dernier, s'est déroulée dans la bonne humeur
- Participations à la soirée du chœur mixte et au loto de l'USL.

En 2016, le Conseil représentera notre Abbaye aux fêtes de Bussigny le 19 juin, de Préverenges le 2 juillet, d'Ecublens le 10 juillet. L'Abbé-Président précise que si des membres de notre Abbaye veulent participer à l'une de ces représentations, ils sont les bienvenus.

b) Du Lieutenant d'Abbé

Vincent Ackermann énumère les différents résultats obtenus aux tirs auxquels l'Abbaye a participé en 2015 :

23^{ème} tir de l'Amitié – stand d'Echandens, en avril/mai

Cible « amitié », le meilleur de notre groupe était 20^{ème} Jean-Charles Mignot, total 91 points

Cible « groupe », le meilleur au classement individuel de notre groupe était 23^{ème} Gérald Cavin, total 437 points

Tir du Giron le 29 août 2015 à Echandens, organisé par nous-mêmes

- Classement coup centré : 16^{ème} Jean-Charles Mignot avec un 94 appuyé par un 93
- Classement par points : 8^{ème} Jean-Charles Mignot avec 812 points sur un total possible de 1000
- Classement des groupes : 2^{ème} sur 8 abbayes, à seulement quelques points du premier groupe, Ecublens.

Nombre total de participants : 50 tireurs.

Pour 2016 :

- Le tir de l'Amitié se tiendra le mercredi 27 et le samedi 30 avril ; le groupe de l'Abbaye s'y rendra le 30 avril. Pour les confrères intéressés à tirer mais ne pouvant y aller le samedi, l'option du mercredi est possible. Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Vincent Ackermann
- Le Tir d'Aï ne sera pas organisé en 2016.

c) Du Trésorier

Jean-Charles Mignot commente les mouvements de caisse en 2015, lesquels sont résumés sur des feuilles remises aux membres en début d'assemblée.

Fortune de la Société au 31.12.2015 :Frs 100'733.91.

Le total des actifs s'élève comme suit :

- Compte bancaire : Frs 99'882.05
- Compte postal : Frs 88.06
- Caisse : Frs 763.80

Le Fond de fête s'élève à Frs 20'639.96, celui de réserve à Frs 40'000.- et le fond social à Frs 31'130.-

A noter que l'organisation du tir et de l'assemblée du Giron a laissé un léger déficit de Frs 329.05 et que la brisolée nous laisse un bénéfice de Frs 713.90.

En finalité le compte d'exploitation 2015 laisse un bénéfice de Frs 7'322.35.

e) De la Commission de Gestion

Eladio German procède à la lecture du rapport de la Commission de gestion. Cette dernière s'était réunie le 11 février à la salle des Jardins, à Denges. La Commission était composée d'Eladio German, Gérald Dajoz, Grégoire Tavernier et Rodrigue Oliveira,

suppléant. Elle a constaté l'exactitude des comptes et demande d'accepter les comptes et le bilan tels que présentés et la décharge des comptes 2015 à l'Assemblée.

5. Approbation des rapports selon 4)

Les différents rapports sont acceptés à l'unanimité; la Commission de Gestion et le Trésorier sont déchargés des comptes 2015.

6. Nomination à la Commission de gestion

Eladio German se retire. Nouveau membre élu par l'Assemblée : David German. La commission est formée de Gérald Dajoz (rapporteur), Grégoire Tavernier, Rodrigue Oliveira et David German, ce dernier est suppléant.

7. Nomination des membres honoraires

Deviennent membres honoraires en 2016 : Michel Borboën, Jaques Burnat, Daniel Deville et Antoine Garcia.

Le membre le plus âgé de l'Abbaye est Willy Visinand, né en 1925 et entré dans la société en 1979.

Les membres ayant le plus d'années de sociétariat, étant entrés en 1947, sont Jean-Paul Paquier et Roger Reymond, ce dernier étant présent à l'Assemblée de ce jour.

8. Fixation de la cotisation

Le Conseil propose de laisser la cotisation à Frs 40.- ainsi que la part sociale à Frs 100.-.

9. Présentation de la fête 2016

L'Abbé-Président précise que les dates de la fête ont été déplacées par rapport à celles annoncées initialement, en raison de collusion de dates avec la rentrée des classes.

Grégoire Galland indique que la fête sera traditionnelle, avec tirs le vendredi précédent immédiatement le week-end de fête, en fin d'après-midi et la journée du samedi.

Un nouveau traiteur a été choisi, en la personne de M. Jacques Deschenaux de la « fine fourchette », repreneur des activités de Jacky Baudat, le Conseil ayant tenu compte de remarques faites à l'encontre du traiteur qui avait officié lors de la fête 2013.

L'animation musicale sera assurée par les mêmes groupes qu'en 2013, à savoir Eladio et Folio pour le bal du samedi soir, Brice pour celui du dimanche soir, alors que les cortèges et banquets seront animés par la Concasseuse.

Le Trésorier Jean-Charles Mignot commente la feuille de présentation du budget de la fête 2016 remise aux membres en début d'assemblée, tout en précisant qu'il s'agit de sa 5^{ème} version et qu'il va encore évoluer ; Jean-Charles Mignot précise qu'un poste « sécurité » prend de plus en plus d'importance alors Frs 1'500.- seront alloués par la Commune pour le cortège des Enfants, s'il a lieu (sic).

Marcel Rossier demande s'il y aura suffisamment de demoiselles d'honneur. Gérald Cavin, responsable des jeunes au sein du Conseil, précise qu'à l'heure actuelle, il y a 13 demoiselles d'honneur, mais seulement 2 jeunes hommes. La société de Jeunesse étant en léthargie, Gérald invite les membres connaissant des jeunes qui seraient prêts à participer à le contacter.

10. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au Conseil.

Jacques Perrinjaquet, en sa qualité d'Abbé-Président de l'Abbaye des Agriculteurs, invite ses néo-confrères de Denges à se rendre à Echandens pour la traditionnelle verrée du lundi de la fête de Denges. Grégoire Galland remercie l'Abbaye d'Echandens pour cette sympathique et désormais septuagénaire tradition.

Plus personne ne désirant prendre la parole, l'assemblée est levée à 14h38, le vin nouveau étant servi dans la foulée.

Le Greffier : Jean-Michel Despont

Ce PV est rédigé et publié sous réserve de son approbation définitive, à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale ordinaire, en 2017.